



Les bornes de recharges pour véhicules électriques : un enjeu collectif d'attractivité de vos territoires.

Afin de répondre à la réglementation de la *loi mobilité*, créer un maillage sur nos territoires, répondre aux besoins croissants, préparer l'horizon 2035 et l'arrêt de la vente de véhicules à moteurs thermiques... **le SDES propose une offre clé en main**, sur-mesure, comprenant l'installation et le fonctionnement des bornes de recharges pour aider à la transition énergétique.

Quel type de borne de recharge ?

- ▶ Trois types de bornes de recharges "accélérées" de 22 kW à 50 kW, pour une recharge des véhicules de 30 minutes à 4h pendant l'utilisation des services de la commune, d'une zone d'habitation dense ou d'activités (rendez-vous, déjeuner, visite médicale, etc.).
- ▶ Une borne accessible à tous les types de véhicules électriques.
- ▶ Une utilisation par tous : particuliers (concitoyens, touristes...) et professionnels (taxis, ambulances...).
- ▶ Une borne avec deux points de charge pour limiter l'empiètement et maximiser l'utilisation.

Où implanter des bornes de recharge sur votre territoire ?

Le SDES vous accompagne dans le plan d'implantation des bornes en fonction des axes de déplacement et des services.

Et si on passait à la réalisation ?

L'installation est **facile, réalisable en une journée** (sauf contraintes techniques particulières et hors raccordement électrique) et opérable sur des places de stationnement déjà existantes.

Être accompagné par le SDES, ça change quoi ?



- ✓ Un **tarif adapté** et **maîtrisé** sur le long terme
- ✓ Un accompagnement aux plus près de vos besoins sécurisés aussi au niveau **juridique** et **administratif**
- ✓ Un **service public supplémentaire** pour votre territoire

0€

de frais de fonctionnement
(le SDES assume 100% des frais d'exploitation)



50%

d'aide financière à l'installation



1200

bornes au sein du réseau inter-régional eborn (sur 11 départements)

25 ans

d'expertise du SDES sur les questions d'électricité en Savoie



2 experts dédiés

Des questions ?

Contactez le service concessions et travaux

Floran BERARD

✉ f.berard@sdes73.com

☎ 04 12 05 07 51 - 06 23 09 66 69

Ludovic GULLON

✉ l.gullon@sdes73.com

☎ 04 12 05 07 53 - 07 57 18 75 77